

Plan de cours

Classification des matières dangereuses (CMD)

**selon le règlement sur les produits chimiques et contenants de
consommation (RPCCC)**

Organisée par



Présentée par

Kalium Solutions, expertise mondiale en affaires réglementaires



Pour les formations présentées au cours de l'année 2021-2022

Sommaire du document

L'importance de la formation continue	4
La formation continue comme outil de développement de la profession : la mission de l'ACBQ.....	4
Les obligations des chimistes et des biochimistes.....	4
Pourquoi une formation en classification des matières dangereuses (CMD) selon le RPCCC ?.....	5
La création d'une étiquette pour un produit chimique destiné aux consommateurs exige des connaissances avancées et une capacité à utiliser les outils de référence.	5
Pourquoi est-il important de savoir reconnaître une étiquette erronée ?	5
Pourquoi la création d'une étiquette exacte et conforme aux normes est si importante ?	5
À qui s'adresse cette formation ?	6
Dois-je avoir des préalables pour suivre ce cours ?.....	6
Objectifs d'apprentissage	7
L'atteinte des objectifs et des habiletés	7
La formatrice.....	8
Contenu du cours.....	9
Module 1 : Introduction.....	9
Module 2 : Responsabilités et types de contenants.....	9
Module 3 : Classification des produits toxiques	10
Module 4 : Classification des produits corrosifs.....	10
Module 5 : Classification des produits inflammables	10
Module 6 : Classification des adhésifs qui collent rapidement à la peau.....	11
Module 7 : Classification des contenants sous pression	11
Module 8 : Présentation des renseignements.....	11
Module 9 : Infractions et peines.....	12
Module 10 : Références, incidents et conclusion	12
Stratégie d'apprentissage	13
Méthode pédagogique choisie	13
Horaire de formation	13
Déroulement du cours.....	13

Évaluations des apprentissages et certification	14
Des apprentissages personnalisés pour optimiser les gains de formation	14
Liste des collaborateurs et remerciements	14
Matériel requis	14
Médiagraphie.....	15

L'importance de la formation continue

La formation continue comme outil de développement de la profession : la mission de l'ACBQ

La chimie et la biochimie sont des sciences qui évoluent rapidement et les compétences doivent suivre. Pour l'ACBQ, le développement de la profession débute par le développement des compétences professionnelles. Ce qu'on n'a pas appris à l'université, on doit l'apprendre en milieu de travail ou, lorsque c'est impossible ou difficile, il peut être utile et parfois nécessaire de suivre des activités de formation continue dispensées par une organisation extérieure à l'employeur; ceci afin de conserver ses compétences et éventuellement en développer de nouvelles.

Les obligations des chimistes et des biochimistes

En ce sens, l'ACBQ est honorée d'offrir une formation spécialisée développée en collaboration avec le partenaire d'affaire Kalium Solutions. Parmi les obligations des chimistes et des biochimistes figure notamment celle de prendre en compte les dangers pour la santé liés à leur travail et aux activités de leur employeur. La présente formation devrait parfaire les compétences des participant-e-s dans l'évaluation des risques liés aux matières dangereuses et dans leurs capacités à juger de leurs potentielles dangers dans leur milieu de travail; ce qui permettra de mieux remplir cette obligation professionnelle. De plus, les membres de plusieurs ordres professionnels ont une norme professionnelle qui les incite, voire oblige, à suivre un minimum d'heures annuelles de formation continue.

Pourquoi une formation en classification des matières dangereuses (CMD) selon le RPCCC ?

La création d'une étiquette pour un produit chimique destiné aux consommateurs exige des connaissances avancées et une capacité à utiliser les outils de référence.

Les chimistes et biochimistes sont les professionnels aptes à évaluer adéquatement les risques de dangers chimiques. Ce sont donc vers ces professionnels que les travailleurs, les entreprises et le public se tournent pour assurer leur sécurité.

Les produits commerciaux vendus aux consommateurs sont souvent composés d'un mélange chimique pouvant contenir un surfactant, un solvant, des composés actifs corrosifs et/ou inflammables, etc. Pour produire ou évaluer l'étiquette de sécurité de l'un de ces produits de consommation, le chimiste ou biochimiste doit se référer à des bases de données. Avec la complexité croissante des produits disponibles sur le marché, il devient donc impératif que les chimistes et biochimistes se forment et rafraîchissent constamment leurs connaissances à ce niveau. Une formation continue en CMD dans le but d'assurer la conformité des étiquettes de sécurité des produits de consommation prend donc toute son importance dans ce contexte.

Pourquoi est-il important de savoir reconnaître une étiquette erronée ?

La Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation (LCSPC) définit un produit de consommation comme « un produit obtenu par un individu en vue d'une utilisation à des fins non commerciales, notamment à des fins domestiques, récréatives ou sportives (par exemple, par une personne ou une famille) ». Par conséquent, une étiquette non conforme ou incomplète représente un danger pour l'ensemble de la population. Les chimistes et biochimistes ont la responsabilité d'assurer la sécurité du public en regard des matières chimiques, incluant les produits de consommation.

Pourquoi la création d'une étiquette exacte et conforme aux normes est si importante ?

La LCSPC a pour objet de protéger la population en éliminant ou en prévenant les dangers pour la santé et la sécurité humaines que présentent les produits de consommation au Canada. En vertu de cette loi, les fabricants sont responsables de produire des étiquettes conformes et complètes. En plus des conséquences pour la santé des consommateurs, une étiquette non conforme ou incomplète peut avoir des répercussions juridiques et financières importantes pour les entreprises qui commercialisent des produits contenant des composés chimiques. En cas de négligence, un chimiste ou son entreprise pourrait devoir en répondre devant les autorités concernées.

À qui s'adresse cette formation ?

Si vous produisez ou devez évaluer des produits chimiques vendus aux consommateurs dans des commerces pour le grand public, cette formation devient un incontournable. Voici quelques enjeux et questionnements en lien avec ce cours. Si vous remettez en doute l'une des questions suivantes dans le cadre de votre travail, la formation sur la CMD selon le RPCCC est certainement pertinente pour bien assurer vos fonctions professionnelles. N'oublions pas que l'évaluation des dangers commence par la connaissance des risques associés à un produit dangereux.

- Êtes-vous en mesure d'identifier les composés dangereux d'un mélange ?
- Seriez-vous en mesure de reconnaître les étiquettes de sécurité erronées ? Savez-vous où trouver les informations manquantes pour intervenir plus efficacement ?
- Connaissez-vous les tests permettant d'évaluer les dangers physiques ?
- Connaissez-vous les bases de données permettant de recueillir les informations en regard des dangers pour la santé d'un composé ou d'un mélange chimique ?
- Connaissez-vous les répercussions légales d'une étiquette erronée ?
- Connaissez-vous les tests d'étanchéité pour les contenants ?
- Savez-vous les interdictions en regard des produits de consommation canadiens ?

Dois-je avoir des préalables pour suivre ce cours ?

Cette formation est orientée sur l'évaluation et la production d'étiquettes pour des produits destinés à la vente pour le public. Vous apprendrez à discriminer les dangers associés à chacun des composés d'un mélange/formulation chimique et à synthétiser cette information dans le but d'informer le consommateur des dangers/risques, et ce, de manière à être conforme aux normes en vigueur. Aucun préalable n'est nécessaire.

Objectifs d'apprentissage

Ce cours vise à soutenir les compagnies qui vendent des produits dangereux dédiés aux consommateurs canadiens selon le Règlement sur les produits chimiques et contenants de consommation (RPCCC). Chaque participant apprendra à maîtriser toutes les étapes afin de bien compléter la liste de vérification requise par Santé Canada. Nous évaluerons chacune des cinq classes, soit les produits toxiques, corrosifs, inflammables, les adhésifs qui collent rapidement à la peau ainsi que les contenants sous pression.

Nous traitons nommément les sujets suivants :

- Classification du mélange selon les 5 classes de dangers
- Définitions et interprétation
- Préséance des sources de données crédibles
- Interdictions
- Vérification de la présence de substances d'intérêts particuliers
- Calculs de l'évaluation de la toxicité aiguë (ETA) des mélanges
- Exigences et renseignements obligatoires selon les classes de dangers
- Critères requis pour l'emballage protège-enfants
- Test d'étanchéité des contenants
- Ressources disponibles pour effectuer les tests de projection et de retour de flammes, obligatoires par Santé Canada
- Étapes à suivre en cas de rappels, plaintes et incidents conformément aux exigences de Santé Canada
- Outil informatique pour la rédaction de vos étiquettes RPCCC et rapports de toxicité (logiciel Kalium)

La formation comprend également des exercices pratiques de classification et de préparation d'étiquettes. Nous privilégions un apprentissage ludique fait à l'aide de jeux et matériel didactique. Chaque participant recevra un cahier de formation en guise de référence ultérieure et une attestation de formation.

L'atteinte des objectifs et des habiletés

Une série d'exercices permettra de mesurer, d'évaluer et de valider l'atteinte des objectifs et des habiletés pour l'ensemble des participants. Un cahier d'exercices est inclus dans la formation. Les participants recevront également un livre de formation en guise de référence ultérieure. Au cours de cette formation, les participants auront accès au logiciel de Kalium Solutions.

Il est important de noter que la formation est axée sur les approches permettant de bien classer les matières dangereuses et les dangers associés. Les méthodes enseignées sont applicables à différents outils informatiques et ne dépendent pas d'un logiciel spécifiquement. Les participants pourront appliquer les connaissances acquises dans cette formation à partir des outils présents dans leur milieu de travail.

La formatrice

Brigitte Charpentier, chimiste



Brigitte Charpentier a débuté sa carrière avec un DEC en chimie-biologie. Passionnée par son travail, elle est ensuite devenue bachelière en chimie. Elle a travaillé pendant deux ans dans le domaine pharmaceutique avant de se diriger en sciences judiciaires, où elle a œuvré pendant près de 20 ans. Elle a par la suite travaillé pendant deux ans dans le domaine de la qualité de l'air pour mieux revenir à œuvrer auprès d'un service du contentieux, comme experte en affaires réglementaires pendant 11 ans dans l'industrie des revêtements. Elle s'est également impliquée comme bénévole auprès de nombreux organismes, tels que l'Ordre des chimistes du Québec, des commissions scolaires, Coeffiscience, et le Comité sectoriel de la chimie et pétrochimie. Puis, elle fonde en 2015 sa propre entreprise, KALIUM solutions inc., qui se veut le seul département réglementaire indépendant complètement mené par des chimistes expérimentés au Canada.

L'entreprise Kalium Solutions

Kalium solutions est une entreprise qui se spécialise en réglementation et agit aujourd'hui comme organisme formateur agréé. De plus, Mme Brigitte Charpentier, chimiste et propriétaire de Kalium, a été reconnue comme témoin expert par la Couronne dans la classification et l'évaluation des risques liés aux produits chimiques.

Contenu du cours

Module 1 : Introduction

Compétences visées :

- Associer le cheminement du règlement à l'historique des incidents
- Analyser les impacts et les coûts de mauvaises étiquettes
- Distinguer le but des différents systèmes d'étiquetage au Canada
- Évaluer la qualité de l'étiquetage des produits dans notre entourage

Sous-objectifs du module :

- 1.1** But du règlement distinct sur les produits de consommation
 - 1.1.1** Différenciation des systèmes d'étiquetage au Canada
- 1.2** Historique Changement du Règlement RPCCDC au RPCCC
 - 1.2.1** Introduction au RPCCC
 - 1.2.2** Définitions
- 1.3** Exemptions
 - 1.3.1** Autres règlements tels que cosmétique, ARLA, drogues et aliments

Module 2 : Responsabilités et types de contenants

Compétences visées :

- Connaître les sources de référence pour les contenants chimiques
- Savoir les risques associés aux différents contenants de consommation et les exigences minimales de chacun

Sous-objectifs du module :

- 2.1** Sources de données
 - 2.1.1** Présentation de 3 sources de données crédibles
- 2.2** Exigences minimales
 - 2.2.1** Dangers chroniques
 - 2.2.2** Dangers aigus
- 2.3** Contenants
 - 2.3.1** Test d'étanchéité
 - 2.3.2** Contenants protège-enfants

Pour les modules 3 à 7, les compétences visées sont :

- Être en mesure d'identifier la classe des principaux produits chimiques.
- Reconnaître les éléments de dangerosité de différents produits chimiques.
- Être en mesure de regrouper les informations nécessaires à la production d'une étiquette conforme.

Module 3 : Classification des produits toxiques

Sous-objectifs du module

3.1 Voies d'exposition

3.1.1 Estimation

3.2 Calculs de l'évaluation de la toxicité aiguë

3.2.1 Impuretés

3.2.2 Substances d'intérêt particulier

3.3 Exercices

Module 4 : Classification des produits corrosifs

Sous-objectifs du module

4.1 Voies d'exposition

4.1.1 Différence entre corrosion et irritation

4.2 Étapes de la détermination de la corrosivité

4.2.1 PH et réserves acides ou basiques

4.2.2 Cotation des réactions selon OCDE 404 et 405

4.3 Exercices

Module 5 : Classification des produits inflammables

Sous-objectifs du module

5.1 Définitions

5.1.1 Combustion spontanée et point d'éclair

5.2 Étapes de la détermination de l'inflammabilité

5.2.1 Méthodes d'essai pour solide, pâte et gel

5.2.2 Retour et projection de flammes

5.2.3 Exceptions

5.3 Exercices

Module 6 : Classification des adhésifs qui collent rapidement à la peau

Sous-objectifs du module

6.1 Définitions

6.1.1 Instructions

Module 7 : Classification des contenants sous pression

Sous-objectifs du module

7.1 Définitions

7.1.1 Instructions

7.1.2 Autres dangers

Module 8 : Présentation des renseignements

Compétences visées :

- Produire une étiquette conforme aux RPCCC à partir des informations chimiques recueillies.

Sous-objectifs du module

8.1 Langues, lisibilité et durabilité

8.1.1 Caractères typographiques

8.2.2 Présentation des informations

8.2 Étiquettes

8.2.1 Pictogramme

8.2.2 Mot indicateur

8.2.3 Mention de danger principale

8.2.4 Mention de danger spécifique

8.2.5 Instructions négatives

8.2.6 Instructions positives

8.2.6 Premiers soins

8.3 Calcul de l'aire d'affichage principale

8.3.1 Calculs selon les différents contenants

8.3.2 Exemptions

8.3.3 Exercices

Module 9 : Infractions et peines

Compétences visées :

- Être en mesure de savoir reconnaître une information inadéquate.

Sous-objectifs du module

9.1 Langues, lisibilité et durabilité

9.1.1 Information trompeuse

9.1.2 Importation

Module 10 : Références, incidents et conclusion

Compétences visées :

- Être en mesure de connaître les obligations de rapport du RPCCC.

Sous-objectifs du module

10.1 Conclusion

10.1.1 Incidents, rapports obligatoires

10.1.2 Références

Stratégie d'apprentissage

Méthode pédagogique choisie

La formation est offerte par visioconférence via la plateforme Zoom. Un lien internet sera transmis par courriel quelques heures avant le début de la formation. Si ce n'est déjà fait, il est fortement suggéré aux participants de télécharger le logiciel Zoom avant la journée de formation afin d'éviter tout problème de connexion pouvant entraîner des retards dans la formation. Ce logiciel peut être téléchargé gratuitement au lien suivant:

<https://zoom.us/download>.

Horaire de formation

Les dates de formation sont disponibles sur le site de l'ACBQ. On demande aux participants de se connecter à la plateforme Zoom environ 10 minutes avant le début de la formation. Les participants pourront se connecter par un lien qui sera transmis par courriel un ou deux jours avant la formation.

Déroulement du cours

Pendant la formation

Au cours de la formation, nous demandons que les caméras des participants soient ouvertes par respect pour les formateurs, et ce, pour toute la durée de la formation. En effet, il faut notamment identifier les participants visuellement et les formateurs ont besoin d'une certaine rétroaction visuelle durant leur présentation.

Après la formation

Une attestation de participation sera remise aux participants. Les participants pourront également évaluer la formation reçue à posteriori aux fins d'amélioration.

Évaluations des apprentissages et certification

Cette formation ne comprend pas d'examen récapitulatif. L'ACBQ émet une certification validant les heures de formation continue, dont le sommaire pourra être présenté au besoin auprès de l'Ordre des chimistes du Québec ou des tiers intéressés.

Des apprentissages personnalisés pour optimiser les gains de formation

Des mises en situation écrites et orales, en plus d'exercices pratiques, permettront à la formatrice de valider l'atteinte des objectifs du cours. Le matériel informatique et logistique nécessaire à la réalisation des exercices sera disponible sur place. Les participants sont invités à présenter leurs mélanges chimiques lors des exercices en classe. Cette personnalisation des activités d'apprentissage permet aux participants intéressés de créer de manière accompagnée et assistée l'étiquette de sécurité des mélanges chimiques qu'ils produisent et utilisent. Il y a donc possibilité d'obtenir rapidement un gain pour le participant et son entreprise.

Liste des collaborateurs et remerciements

Nous remercions nos collaborateurs qui contribuent à médiatiser nos différentes formations, nommément l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ) et l'Association pour le développement et l'innovation en chimie au Québec (ADICQ). Merci également à notre partenaire, Kalium Solutions, pour avoir adapté la formation à une clientèle spécialisée de chimistes et biochimistes.

Matériel requis

- Le présent plan de cours
- Le cahier des exercices (transmis par courriel)
- Le cahier de formation (transmis par courriel)

Médiagraphie

- **Loi :**
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-1.68/>
- **Règlement :**
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/dors-2001-269/index.html>
- **Manuel de référence :**
<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/rapports-publications/industrie-professionnels/manuel-reference-reglement-produits-chimiques-contenants-consommation/mises-a-jour.html>
- **Rappel :**
<https://canadiensensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/index-fra.php>
- **Guide de l'industrie :**
<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/legislation-lignes-directrices/lois-reglements/loi-canadienne-securite-produits-consommation/industrie/guide-declaration-obligatoire-article-14.html>
- **Formulaire en cas d'incident**
<http://sante.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/avis-mises-garde-retraits/signaler-incident-concernant-produit-consommation-a.html>